

**COMPTE RENDU DU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE**

**SEANCE DU LUNDI 16 JANVIER 2017 – 14 h 30**

**Présents :**

- Collège des Résidents :*** Mme PERRUSSEL Denise, Présidente  
Mme BONNEFOUS Raymonde  
Mme MORVAN Mauricette,
- Collège des Familles :*** Mme EDELIN Chantal  
Mme ROGER Marie Françoise  
Mme KOSCHER Joëlle
- Collège du Personnel :*** Mme CORAIRY Séverine, AS  
Mme PORTAIS Marylène, AS  
Mme NAUDOT Stéphanie, AS  
M. BARBEL Alain-Gwendal, IDE
- Conseil d'Administration :*** Mme PLANTIN Isabelle
- Avec voix consultative :*** Mr BARBE Michel, Directeur  
Mme COMBES Barbara, Elève Directrice  
Mr GIBOUIN Teddy, Stagiaire Master 2  
Mme LE MARRE Valérie, Cadre de santé  
Mme ROBICHON Camille, Stagiaire Éducatrice  
Mme HOREL Alicia, Stagiaire Secrétariat
- Excusés :**
- Collège du Personnel :*** Mme BLANC Nathalie, Secrétaire  
Mr BRIGNON Romain, Qualiticien  
Mme VOBMANN Marie Thérèse, Cadre de santé
- Collège des Représentants des usagers :*** Mr BERTHIAU Joseph  
Mme MAILLARD Maria (EMJI 35)
- Collège des Résidents :*** Mme AUDROING Thérèse  
Mr BONNIER Robert



## ORDRE DU JOUR :

- Approbation du procès-verbal du lundi 10 octobre 2016,
- Bilan de la suite apportée aux différentes demandes 2016,
- Questions des résidents relatives à la vie quotidienne,
- Présentation du règlement de fonctionnement, mis à jour au 1<sup>er</sup> janvier 2017,
- Présentation du livret d'accueil, mis à jour au 1<sup>er</sup> janvier 2017,
- Présentation du contrat de séjour, mis à jour au 1<sup>er</sup> janvier 2017,
- Information sur les tarifs 2017,
- Information sur le budget année 2017,
- Présentation du résultat des enquêtes de satisfaction réalisées en décembre 2016,
- Présentation de la convention tripartite 1<sup>ER</sup> novembre 2016 - 31 octobre 2021,
- Point sur les travaux réalisés en 2016 et les travaux en cours en 2017,
- Information sur le déroulement des travaux d'extension et le calendrier prévisionnel,
- Proposition de noms pour le futur bâtiment,
- Bilan de la mise en place de la sécurisation du circuit du médicament,
- Bilan 2016 sur le déploiement du réseau social Familéo,
- Rappel de la mise en place du transport Pass'Age pour les seniors par le CCAS,
- Programme des animations premier semestre 2017, et souhaits des résidents,
- Rappel du calendrier des réunions 2017,
- Questions diverses.

-----  
La Présidente ouvre la réunion à 14 h 30 en offrant ses meilleurs vœux à l'ensemble des membres présents et passe la parole au directeur pour la conduite de la réunion.

Mr BARBE propose de faire un tour de table afin que chacun se présente, en particulier les nouveaux stagiaires.

### 1/ APPROBATION DU PROCES VERBAL DU LUNDI 10 OCTOBRE 2016

Il n'y a pas de remarque sur le procès-verbal de la précédente réunion qui a également été mis en ligne sur le site internet des Jardins du Castel.

### 2/ BILAN DE LA SUITE APPORTEE AUX DIFFERENTES DEMANDES 2016 FORMULEES PAR LES MEMBRES DU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

#### Actions réalisées

#### Santé et confort des résidents

- Réalisation d'ateliers prévention des chutes avec l'éducateur sportif, l'ergothérapeute et la kinésithérapeute.
- Accès aux escaliers de secours empêché aux Oiseaux pour les personnes en déambulateur, par le repositionnement des jardinières de chaque côté de l'escalier
- Barres de seuil aménagées afin d'éviter les chutes
- Mise en place de la préparation des doses à administrer (PDA) pour les médicaments avec une pharmacie locale dans tous les services depuis septembre 2016
- Diminution des prescriptions de neuroleptiques
- Mise en place d'un distributeur de solution hydro-alcoolique à l'entrée des bâtiments pour les familles

### Questions relatives à la vie quotidienne des résidents

- Sets de table rouges remplacés par des sets de tables d'autres couleurs fin 2016
- Possibilité d'avoir du cidre au goûter (en faire la demande auprès des professionnels)
- L'omelette norvégienne et le jambon blanc ne sont plus servis dans des assiettes chaudes
- Le pain n'est plus retourné en cuisine si le repas n'est pas terminé
- Nette amélioration en restauration et hôtellerie
- Les restes des plats sont donnés aux résidents qui le souhaitent
- Amélioration de la propreté sur les tables et des sets de table aux Oiseaux
- Le linge perdu est pris en photo et celle-ci circule dans les secteurs pour identifier à qui il appartient
- Moins de perte de linge
- Mise à disposition d'une boîte à idées aux Oiseaux, en expliquant le fonctionnement aux résidents
- Le problème de lumière dans une salle de bain aux Alizés avec le détecteur de présence a été réglé

### Sorties et animation

- Sorties facilitées avec l'arrivée d'un véhicule 5 places, dont une place avec fauteuil roulant
- Mise en place du transport Pass'Age
- Organisation pour la seconde année d'un petit déjeuner entre résidents et personnels, très apprécié dans le cadre de la fête des voisins au travail
- Mise en place d'activités le soir dans le pôle Alzheimer par les agents de nuit
- Possibilité pour les résidents de visiter l'Accueil de Jour quand ils le souhaitent
- Certaines activités comme les expositions sont davantage détaillées

### Communication auprès des résidents et familles

- L'enquête de satisfaction peut désormais être remplie en ligne pour ceux qui le souhaitent, pour la seconde année
- Désignation des membres du CVS (collège résidents et familles après appel à candidature)
- Les comptes rendus des CVS sont mis en ligne sur internet, sont affichés dans les différents secteurs et sont commentés aux résidents par les animateurs
- Possibilité pour les résidents de répondre à leur famille par Famileo avec l'aide de deux personnes en service civique
- Utilisation de Famileo pour informer les professionnels des élections du CVS et pour voir si les familles souhaitent s'investir au sein de cette instance
- Communication et explications transmises aux familles et médecins traitants sur le remboursement des transports en VSL ou taxi, qui ne sont pas systématiquement remboursés

### Vie institutionnelle et amélioration de la qualité

- Ouverture de l'Accueil de Jour « Le Castel Aristide » le 09 mars 2016 et inauguration le 13 mai 2016, et visite de conformité le 31 mai 2016
- Poursuite des actions pour lutter contre le gaspillage alimentaire et le développement durable avec la mise en place d'une collecte pour la méthanisation
- Mise en place d'un Espace de Réflexion Éthique (ERE)
- Aménagement de l'office Oiseaux pour être plus fonctionnel
- Organisation de travail le weekend revue début 2017
- Mise en place d'un espace multimédia aux Oiseaux suite à une subvention obtenue par la Fondation Hôpitaux de Paris, Hôpitaux de France (4000 euros)
- Poursuite de la formation de professionnels à l'habilitation électrique, ce qui va leur permettre d'avoir accès aux compteurs électriques

- Poursuite de la mise en place de coordinateurs d'alarmes dans le pôle Alzheimer sur portes, lits, coussins ..., qui répercutent l'alarme sur le téléphone de l'agent
- Remise des clés aux agents des Alizés afin de leur permettre d'ouvrir les portes des chambres aux familles si besoin
- Le bac fleuri qui gênait le passage des ambulances à proximité de l'entrée Verger côté chapelle a été enlevé

### Actions demandées qui restent à améliorer ou réaliser en 2017 et 2018

#### Questions relatives à la vie quotidienne des résidents

- Lors des transmissions aux Alizés, s'organiser pour que les résidents ne soient plus seuls dans les différents salons
- Poursuivre l'amélioration du service en salle à manger Oiseaux, même si de nombreux efforts ont été faits. Favoriser l'autonomie des résidents pour le service
- Veiller à la propreté de la vaisselle, ce sujet est récurrent dans tous les secteurs. Néanmoins une amélioration est soulignée
- Mettre des assiettes sous les bols au petit déjeuner et ne pas retirer les assiettes avant que le résident ait fini son fruit ou son fromage
- Proposer des accompagnements de substitution en cuisine
- Réduire la dégradation et la perte du linge
- Manque d'un espace de jardinage pour les résidents (espace pour des dahlias)
- Augmenter la température dans les chambres aux Oiseaux et en salle à manger

#### Communication auprès des familles et des résidents

- Envoi électroniquement des factures aux familles (demande difficile à réaliser car envoi fait par la trésorerie et par voie postale, toutefois, la dématérialisation devrait arriver)
- Présenter les nouveaux résidents à tous les résidents lors d'un repas, en salle à manger
- Refaire visiter l'EHPAD aux résidents, un mois après leur arrivée (objectif partiellement réalisé)
- Améliorer la communication des médecins vers les IDE et les familles et améliorer l'explication des soins aux résidents

#### Sorties des résidents

- Faire davantage d'activités extérieures pour les résidents
- Pallier le problème d'accessibilité de la voirie (trottoirs et passages piétons) lors des promenades en centre-ville de Châteaugiron, avec les dangers liés.

#### Travaux et accès à l'établissement

- Sortie du parking de l'EHPAD, manque de visibilité (à revoir après démarrage des travaux)
- Limiter la vitesse dans la rue Alexis Garnier pendant la phase travaux
- Le tableau d'affichage semble être trop près de l'entrée, dans les chambres aux Oiseaux notamment. Début 2018, de nouvelles chambres seront opérationnelles.
- Les chambres des Oiseaux sont trop petites et sans douche (cette demande sera réglée avec le nouveau bâtiment)
- Il y aura deux salles de restauration dans le nouveau bâtiment ainsi qu'une terrasse à chaque niveau

### Vie institutionnelle et amélioration de la qualité

- Réduire le gaspillage de l'électricité (lumières non éteintes dans les couloirs en plein jour)
- Désencombrer les couloirs des chariots pour faciliter le passage des personnes en déambulateurs

### 3/ QUESTIONS DES RESIDENTS RELATIVES A LA VIE QUOTIDIENNE

Mr BARBE rappelle que le CVS existe pour que chacun puisse faire un retour sur ce qui est bien et ce qui peut être amélioré.

1. Mme PERRUSSEL remercie l'établissement pour l'attention qui a été portée aux résidents au moment des fêtes de Noël par tout le personnel. Elle remercie en particulier l'équipe cuisine, et les personnes qui ont organisé la soirée dansante.
2. La propreté de la vaisselle s'est nettement améliorée. Néanmoins, Mme PORTAIS souligne que les bols sont tachés. Mme NAUDOT note que ce même problème avait été rencontré au Verger et a été résolu.
3. Mme PERRUSSEL rapporte que certains résidents se plaignent d'être infantilisés lors de certaines activités (lors des jeux) dans la manière de s'adresser à eux, ou par un manque de distance.
4. Elle souligne la difficulté à circuler dans le restaurant à cause de l'encombrement des déambulateurs. Mr BARBE se questionne sur ce problème : Faut-il laisser les déambulateurs à l'entrée du restaurant ? faut-il les ranger autrement ? A noter que cela peut poser problème en cas d'évacuation selon Mr BARBE.
5. Mme PERRUSSEL fait remonter la plainte qu'au moment des repas, certains résidents exigent d'être servis avant les autres pour leur prise de médicaments, ce qui ne respecte pas l'ordre habituel et perturbe les résidents. Elle rapporte aussi que le matin, au petit déjeuner aux Oiseaux, certains résidents se servent trop et ne laissent pas assez aux autres.
6. Mme PERRUSSEL souligne un manque de concertation du personnel sur les animations, qui se « chevauchent » et un manque de communication sur le sujet. Mr BARBE explique qu'il s'agit en fait d'un panel qui permet de laisser le choix aux résidents. Mme PERRUSSEL demande à ce que les animations soient rappelées chaque jour et que celles-ci soient expliquées et détaillées aux résidents pour s'assurer que chacun comprenne bien de quoi il s'agit. Mme MORVAN déplore le fait que pour la précédente sortie au cinéma, les bandes annonces n'aient pas été montrées à tous. Mme ROBICHON explique son rôle ainsi que celui des personnes en service civique, qui est de proposer des temps individualisés et non collectifs comme pourrait le faire Mr LAMIRE. Mr BARBE propose que l'affichage des activités soit revu (par exemple, faire un tableau à la journée)
7. Mme PERRUSSEL déplore le va et vient du personnel surtout l'été et en fin d'année, et explique qu'il est difficile de créer du lien dans ces conditions. Mr BARBE rappelle que deux agents sont arrivés aux Oiseaux (une du pôle Alzheimer et une du Verger). Mme LE MARRE dit qu'elle a essayé de programmer des remplacements longs pour 2017. Mme PERRUSSEL propose que les remplaçantes ou stagiaires se présentent systématiquement à chaque fois qu'elles rencontrent les résidents, comme le fait actuellement un nouvel agent des Oiseaux, ce qui est très apprécié. Mme LE MARRE et Mr BARBE soutiennent la proposition de Mme PERRUSSEL.
8. Mme ROBICHON présente les questions des résidents du Verger (11 personnes). Concernant la lingerie : les résidents apprécient la rapidité du traitement, mais déplorent la perte de vêtements, le fait que le lavage abime leurs bas de contention et que rien ne soit repassé (prestation qui n'est pas proposée par l'établissement). Concernant l'animation, les résidents demandent qu'il y en ait davantage (pétanque l'été, sorties au théâtre). Mme ROBICHON fait remonter la parole d'une résidente, qui n'ose pas prendre le minibus avec son fauteuil roulant car elle a peur d'utiliser la rampe.

Les résidents souhaitent aller davantage à l'Hyper U. A cette occasion, Mr BARBE rappelle que les résidents ont la possibilité d'utiliser le transport Pass'age tous les jeudis matin. Mme PLANTIN rappelle que pour cela, il faut au préalable s'inscrire une première fois à la Marie de Chateaugiron et ensuite, s'inscrire auprès du chauffeur du lundi au mercredi midi par téléphone, pour le jeudi. Le tarif s'élève à 1,50 euros aller-retour. Mme BONNEFOUS relève l'importance de pouvoir faire les choses du quotidien en pleine autonomie.

9. Mr BARBE rapporte les paroles de Mr BERTHIAU, excusé pour cette séance, par la lecture de son mail : Mr BERTHIAU s'inquiétait de voir que les photos du pôle Alzheimer n'apparaissent plus sur le site internet. Mr BARBE explique que Mme DEBROIZE gérait cela, mais qu'elle disposait de moins de temps depuis son passage à sa demande de 40 à 20%. L'organisation a été revue par Mme VOBMANN et les photos des mois de septembre, octobre et décembre 2016 sont désormais en ligne (pas de photos de novembre 2016 car l'appareil photo n'était pas disponible ce mois-ci). Mr BERTHIAU se questionnait par rapport à la disponibilité des agents aux Alizés (qui reste avec les résidents pendant le nettoyage des chambres ?). Mr BARBE répond qu'en 2017, avec la nouvelle organisation, sauf cas particulier, le PASA fonctionnera en permanence du lundi au vendredi avec deux agents et non pas en mode restreint. Néanmoins, les weekends, le PASA n'est pas ouvert et il y a deux agents en moins. Mr BERTHIAU apprécie l'engagement vers le label Humanitude. Sur ce sujet, Mr BARBE reprecise que tous les agents sont formés et qu'il y a des agents référents. Mr BARBEL explique ce que signifie l'engagement vers le label : il s'agit d'harmoniser une démarche de soins et de travail, faire d'un lieu de vie un lieu d'envie. Cette démarche va dans le sens de l'amélioration de la qualité. Mme LE MARRE explique que cette démarche implique que l'établissement sera évalué sur des critères pendant 3 ans. A cet égard, un groupe de pilotage sera constitué et son rôle sera d'informer et d'observer le respect des critères (respecter le lieu privé de la personne, que l'accompagnant soit consenti, verticalisation, restauration de qualité et qui corresponde au mieux aux goûts et habitudes des personnes avec les limites et contraintes de la collectivité. Evaluer la contention pour qu'il y en ait le moins possible. Respecter les habitudes de vie des personnes : si elles ne souhaitent pas se coucher le soir c'est l'équipe de nuit qui prend le relais). Mr BARBE explique que cette démarche concernera tous les agents, y compris l'équipe administrative et la lingerie par exemple, car tous sont au service des résidents.

#### **4/ PRESENTATION DU REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT, MIS A JOUR LE 1 JANVIER 2017**

Une mise à jour a été effectuée sur le plan légal, dans le cadre de la loi Adaptation de la Société au Vieillessement (ASV) de décembre 2015, en particulier pour le contrat de séjour. Les documents ont été réorganisés sur le fond pour tendre vers une simplification mais aussi sur la forme pour les rendre plus agréables à la lecture.

Mr GIBOUIN rappelle que le règlement de fonctionnement fixe les règles de vie au sein de l'établissement. Désormais, le corps principal du document sera le même pour les nouveaux résidents et les nouveaux agents, mais les annexes seront différentes. En outre, le rôle de la personne de confiance a été davantage détaillé. Une annexe pour le personnel concernant la pluralité des approches au sein de l'établissement a été ajoutée.

#### **5/ PRESENTATION DU LIVRET D'ACCUEIL, MIS A JOUR LE 1 JANVIER 2017**

Le document a été retravaillé sur la forme et non sur le fond, dans l'objectif d'en rendre la lecture plus agréable et de mettre en valeur les différents équipements de l'établissement.

## 6/ PRESENTATION DU CONTRAT DE SEJOUR, MIS A JOUR LE 1 JANVIER 2017

Mr GIBOUIN rappelle ce qu'est le contrat de séjour, et ce que la loi ASV modifie dans celui-ci. Le document a été réorganisé : création d'annexes administratives (regroupement de toutes celles qui nécessitent la signature du résident).

- Annexe 1 : formulaire de désignation de la personne de confiance avec le formulaire de résiliation de la personne de confiance.
- Annexe 2 : autorisation de prise de vue.
- Annexe 3 : autorisation de recours à la télémédecine. Mise à jour des tarifs et mise à jour organisationnelle (accueil d'une kinésithérapeute salariée par ex)

Mme ROGER demande des explications sur le fonctionnement de la télémédecine. Mr BARBE explique qu'avant de voir si la télémédecine est possible avec un résident, le résident en question rencontre le psychiatre en personne. Ce dernier évalue la possibilité de faire de la télémédecine de demande au résident son accord. Mme LE MARRE explique que la télémédecine sera désormais accessible pour les questions de dermatologie, pour les plaies vasculaires, pour les pieds diabétiques et pour la gériatrie. Ces consultations se feront toujours avec le consentement du résident. L'avantage du recours à la télémédecine est que celle-ci limitera le temps d'attente des rendez-vous avec les spécialistes et qu'elle limitera le coût des transports. Mr BARBE annonce qu'un nouveau partenariat sera bientôt effectif avec St Hélier pour le repositionnement en fauteuil.

## 7/ INFORMATION SUR LES TARIFS 2017

Pour 2017, le tarif journalier « hébergement » vient d'être fixé par le Président du Conseil Départemental à : 54,43 €

Accueil de jour :

Journée : 16,35 €

Tarifs journaliers dépendance :

GIR 1-2 :	23.51 €
GIR 3-4 :	14.73 €
GIR 5-6 :	6.14 €

Dotation globale Allocation personnalisée d'autonomie :	499 976.24€
Tarif journalier applicable aux personnes de moins de 60 ans :	71.28 €

Le prix de journée pour l'hébergement et la dépendance est de 60.57 €. Il évolue de 1.17 % par rapport à 2016.

Pour les repas aux familles, celui-ci se décompose de la façon suivante :

- Du lundi au samedi :	9.25 €
- Dimanche et jour férié :	13,75 €
- Nuit maison des familles :	25,00 €

Les nouveaux tarifs sont affichés dans l'EHPAD et sont sur le site internet. Les résidents et les familles recevront également une note.

## 8/ INFORMATION SUR LE BUDGET 2017

Mr BARBE explique qu'il va y avoir une réforme budgétaire en 2017. Dorénavant, le budget sera présenté différemment, sous la forme d'un État Prévisionnel des Recettes et des Dépenses (EPRD). Par rapport au budget 2016, le budget 2017 évoluera de 0.80%.

## 9/ PRESENTATION DU RESULTAT DES ENQUETES DE SATISFACTION DE DECEMBRE 2016

Les enquêtes de satisfaction réalisées fin 2016 ont été menées et analysées par Mme CHEDEVILLE, stagiaire qualité et Mr GIBOUIN stagiaire en Master 2. Les enquêtes de satisfaction ont été adressées aux résidents sous la forme d'un questionnaire papier, et aux familles sous format numérique. Concernant les résidents, sur les 86 du pôle maison de retraite, 56 ont répondu au questionnaire, ce qui représente une augmentation de 10% par rapport à l'année précédente. Mr GIBOUIN détaille les résultats des enquêtes résidents et familles aux résultats des années précédentes (depuis 2014). La satisfaction générale est très élevée, car seulement 4% des résidents interrogés s'estiment peu satisfaits.

### Les différents indices de satisfaction concernant les résidents :

#### **Le volet hôtelier**

- Le logement	91 %	
- Le contact avec le personnel	98 %	
- La convivialité des repas	87 %	
- La qualité des repas	93%	
- La propreté du linge	100 %	
- La perte de linge	34%	(de personnes ayant eu du linge de perdu)
- La participation aux animations	60%	
- La variété des animations	83%	

#### **Le volet soins**

- Le nombre de douches ou de bains	93%
- L'aide à la toilette	92%
- Le délai de réponse aux sonnettes (jour + nuit)	97%
- L'explication des soins	86%
- La prise en compte de la douleur	80%
- Les visites du médecin traitant	90%

#### **Le taux de satisfaction général des résidents**

- Très satisfait	30%
- Satisfait	66%
- Peu satisfait	4%
- Pas satisfait	0%

### Les différents indices de satisfaction concernant les familles :

#### **Sur l'ensemble de l'établissement**

- La chambre	94 %
- Les repas	92 %
- Le sentiment de sécurité	100 %
- L'ambiance	100 %



- Le contact avec le personnel	100 %
- Les informations du « lien »	84 %
- Les informations médicales	60 %
- La participation aux instances (CVS)	89%
- Les moyens d'expression	93 %
- Le réseau social Familéo	71 %

#### **Sur le pôle Alzheimer**

- Le sentiment d'apaisement	92 %
- Les informations sur la maladie	92 %
- Les ateliers thérapeutiques	92 %
- La vie sociale	100 %
- Le personnel référent	92 %
- La qualité de l'accompagnement	100 %

#### **Le taux de satisfaction général des familles**

- Très satisfait	54%
- Satisfait	46%
- Peu satisfait	0%
- Pas satisfait	0%

#### **Les points forts qui émergent du questionnaire :**

- La perte de linge diminue depuis 2 ans
- L'explication des soins augmente depuis 3 ans
- Le réseau social Familéo est mieux connu que l'année précédente
- Le référent soignant est mieux connu des familles par rapport aux années précédentes
- L'accueil des nouveaux arrivants qui ont très bien vécu leur intégration

#### **Les axes d'amélioration pour les résidents :**

- Diminuer la perte de linge
- Travailler sur la convivialité des repas
- Développer la variété des animations
- Améliorer la prise en compte de la douleur

#### **Les axes d'amélioration pour les familles :**

- Améliorer la communication des informations médicales
- Développer (autant que possible malgré les contraintes) l'envie de participer aux instances

#### **Taux de participation à l'enquête de satisfaction 2016 :**

- Les résidents :	65 %
- Les familles :	55 %

Un item a interpellé le collège des représentants des usagers, concernant la satisfaction quant à la prise en compte de la douleur, qui est en baisse constante depuis 2014. Mr BARBE demande à ce que cette question soit prise en considération pour l'améliorer. Par cette occasion, Mme LE MARRE rappelle que ni les cadres de santé ni les IDE ne sont habilités à faire un diagnostic d'un examen médical, car cela ne se situe pas dans leur

champ de compétences et ce serait une faute professionnelle d'interpréter un résultat d'examen. Il faut donc se tourner directement vers le médecin traitant. Mme EDELIN souligne qu'elle apprécie grandement que les infirmiers appellent la famille lorsqu'un résident a chuté.

Concernant le questionnaire en lui-même, Mr GIBOUIN rapporte la difficulté qu'il a rencontrée avec Mme CHEDEVILLE dans l'utilisation du questionnaire, du fait qu'il ne comporte que des questions fermées. L'orientation préconisée serait d'en faire un moment de discussion, un entretien de satisfaction plutôt qu'un questionnaire de satisfaction. Mme ROGER alerte sur la difficulté d'exploitation d'une telle démarche, mais apprécie l'idée. Mme KOSCHER regrette qu'une famille sur deux seulement réponde au questionnaire.

## 10/ PRESENTATION DE LA CONVENTION TRIPARTITE 1<sup>ER</sup> NOVEMBRE 2016 – 31 OCTOBRE 2021

Mr BARBE annonce que la convention a été reçue ce lundi au courrier, dûment signée par l'Agence Régionale de Santé et le Conseil Départemental. Elle est donc désormais effective. Cette convention reprend les objectifs, c'est en quelque sorte une feuille de route pour les 5 prochaines années. Cette convention est la dernière de ce nom, car en 2021 l'établissement passera au Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM).

## 11/ POINT SUR LES TRAVAUX REALISES EN 2016 ET PROGRAMMES SUR 2017

Monsieur BARBE fait un point sur les travaux réalisés en 2016 et en cours sur 2017 :

### 1. Travaux réalisés en 2016

1. Protection de portes de chambres secteur Verger (réalisé en avril 2016),
2. Protection des angles couloirs Verger (réalisé en avril 2016),
3. Passage de câble informatique baie principale vers Oiseaux / Verger, et baie Floralies vers Alizés, (cod passée),
4. Achat d'un véhicule transport 5 personnes dont 1 en fauteuil roulant (livraison le 30 janvier 2016),
5. Remplacement de matelas anti-escarres (suite de l'opération de décembre 2015 sur 2016),
6. Mise en place nouvel organigramme de clés (matériel livré, pose a démarré en mars 2016 et se poursuit),
7. Installation de rails de transfert dans les chambres Verger étage (fait en septembre 2016),
8. Installation de rails de transfert dans les chambres Floralies (fait en septembre 2016),
9. Audit organisation du travail réalisé aux Floralies avec EHESP Conseil (mise en place d'actions prévues, courant 2016 avec notamment réfection couloir Floralies),
10. Remplacement chaudière fuel par chaudière gaz logement de fonction et mise en place de compteurs individuels (eau, gaz, électricité), fait en avril 2016,
11. Travaux cuisine carrelage et pose grès cérame suite ouverture cloisons (fait en avril 2016),
12. Aménagement office Oiseaux et terminer salle à manger Verger (fait en mars 2016),
13. Aménagement salle à manger Verger 2<sup>ème</sup> étage (commande passée en juillet 2016),
14. Travaux plomberie office Oiseaux (fait en mars 2016),
15. Remplacement bloc porte bureau médecin coordonnateur (fait en avril 2016),
16. Reprise sol cour et grille caniveaux suite sondages sols pour travaux Oiseaux (fait janvier 2016),
17. Travaux de mise aux normes électricité suite contrôle installations par Véritas (fait février 2016),
18. Dépoussiérage et désinfection réseaux VMC (fait en avril 2016),
19. Remplacement deux fenêtres logement de fonction (fait février 2016),
20. Remplacement de 25 lits médicalisés (mise en place faite le 6 juin 2016),
21. Achat d'un chariot repas pour le Verger RDC (mise en place janvier 2016),
22. Achat de matériel ergonomique pour les équipes ménage (premier trimestre 2016),
23. Travaux de mise aux normes ascenseurs (avril 2016),
24. Mise en place des stores dans le local transmissions RDC Verger (fait en mai 2016),
25. Nettoyage vitres (premier passage fait en avril 2016 et second en septembre 2016),
26. Déplacement et fourniture de végétaux, suite destruction massifs entrée (fait septembre 2016),

27. Remplacement menuiseries intérieures SAS entrée Bâtiment Verger (fait novembre 2016),
28. Fabrication et installation meubles pour accueil de jour (fait novembre 2016),
29. Mise en place de capteurs de positions pour désenfumage (commande passée en octobre 2016),
30. Mise en place de vannes anti-retour, prévention légionnelles (fait décembre 2016),
31. Peinture poteaux Oiseaux (fait en septembre 2016),
32. Réalisation de fresques couloir Floralties (fait décembre 2016),
33. Aménagement aux Oiseaux d'un espace multi média (fait en décembre 2016),

## **2. Travaux en cours de réalisation ou programmés sur 2017**

34. Travaux d'isolation dans le cadre des économies d'énergie (fait partiellement janvier 2017),
35. Pose de plaque de protections sur portes Floralties (prévu janvier 2017),
36. Réfection locaux salles des adieux (fait janvier 2017),
37. Réfection hall sous-sol Verger, côté salle des adieux (fait janvier 2017),
38. Remplacement sol passerelle Verger – Oiseaux (devis établi janvier 2017),
39. Étude pour mise en place de stores sur galerie PASA (à revoir sur 2017),
40. Remplacement de l'autocommutateur (année 2017),
41. Mise en place d'une alarme intrusion bâtiment maintenance (prévu en février 2017),
42. Aménagement aire de contournement pour collecte poubelles côté entrée Floralties (fait janvier 2017),
43. Aménagement buanderie local de tri avec installation de rails (prévu 2017),
44. Aménagement mini bus, mise en place d'un treuil pour fauteuils roulants (prévu 2017),
45. Aménagement d'une chambre pour familles aux Oiseaux (prévu 2017),
46. Reprise carrelage et plan vasque Alizés (prévu 2017),
47. Modification douche accueil de jour (prévu 2017),
48. Aménagement hall Verger avec mobilier adapté (prévu 2017),
49. Remplacement de lits hauteur variable (selon CNR 2016),

## **12/ INFORMATION SUR LE DEROULEMENT DES TRAVAUX D'EXTENSION ET LE CALENDRIER PREVISIONNEL**

Mr BARBE informe que les travaux d'extension sont en cours. Cela engendre des perturbations pour les résidents, les personnels et les familles. Tout est mis en œuvre pour minimiser ces perturbations. Mr BARBE remercie la Mairie de Chateaugiron pour la mise à disposition du parking à proximité de l'ADMR.

Le calendrier concernant le projet travaux du nouveau bâtiment est le suivant :

- 02/2018 Livraison du nouveau bâtiment
- 10/2018 Fin des travaux

## **13/ PROPOSITION DE NOMS POUR LE FUTUR BÂTIMENT**

Mme ROBICHON, stagiaire éducatrice, a organisé deux réunions durant le mois de décembre 2016 avec les résidents des Oiseaux concernant le nom à donner au nouveau bâtiment. De ces deux réunions sont ressorties plusieurs suggestions. Celles qui seront retenues sont :

- Les Camélias
- La Roseaie
- Les Genets

Ces trois noms seront présentés au Conseil d'Administration le 23 janvier 2017.

#### **14/ BILAN DE LA MISE EN PLACE DE LA SECURISATION DU CIRCUIT DU MEDICAMENT**

Le circuit des médicaments est assuré par la pharmacie Torel-Audrezet. Mme LE MARRE souligne l'efficacité et la pertinence de cette collaboration. Elle demande néanmoins à ce qu'une attention spéciale soit portée aux « si besoin » et faire attention au stock (ne pas renouveler les médicaments s'il en reste).

#### **15/ BILAN 2016 SUR LE DEPLOIEMENT DU RESEAU SOCIAL FAMILIO**

Mr BARBE note un bilan positif. Il fait remarquer que la Start-up Famileo a été primée la veille par le Président de la République.

#### **16/ RAPPEL DE LA MISE EN PLACE DU TRANSPORT PASS 'AGE POUR LES SENIORS PAR LE CCAS**

Le transport Pass'âge fonctionne le jeudi, de 9h à 12h45, pour les Castelgironnais. Il est prévu pour les personnes âgées de 70 ans et plus ou ayant une carte d'invalidité. Pour en bénéficier, il faut s'inscrire à la mairie. Mme ROBICHON, stagiaire éducatrice se propose d'accompagner les résidents qui le souhaitent à la mairie pour s'inscrire. Le coût du trajet aller retour est 1.50 euros. Des arrêts sont possibles au niveau du centre ville ainsi qu'à Hyper U.

#### **17/ PROGRAMME DES ANIMATIONS PREMIER TRIMESTRE 2016 ET SOUHAITS RESIDENTS**

Mme ROBICHON présente les temps forts du planning des animations prévues pour les mois de Janvier, Février, Mars et Avril 2017 :

##### Janvier :

- Ludothèque
- Bowling
- Spectacle Chorale
- Jeux de société avec les jeunes de l'aumônerie
- Après midi musique classique

##### Février :

- Après midi crêpes
- Loto
- Tonic Music
- Art floral
- Patinoire
- Tricot et soirée jeux

##### Mars :

- Loto
- Stade Rennais Rennes / Dijon
- Tonic Music
- Spectacle
- Bowling
- Piscine
- Hyper U
- Tricot

##### Avril :

- Chorale
- Patinoire
- Loto

- Tonic music
- Après midi crêpes
- Piscine
- Hyper U
- Tricot

Le prochain séjour de vacance aura lieu de 12 au 15 septembre 2017 à Hauteville-sur-Mer dans le département de la Manche.

### **18/ QUESTIONS DIVERSES**

Aucune question.

La séance est levée à 17h00.

Le prochain CVS aura lieu le mardi 18 avril 2017 à 14h30.

La Présidente,



Denise PERRUSSEL